

Miyuki Oishi

Quelle père-version ?

À une époque où l'on entend parler de perversion généralisée, voire ordinaire, de défaillance de la fonction du père dans le social avec son corollaire, un sujet en errance sans structure ¹, comment dans la clinique se situer entre le petit pervers polymorphe et les manifestations perverses chez l'enfant ? Si les traits pervers, de par leurs actes, leurs modalités de jouissance, sont présents dans la clinique infantile, peut-on supposer l'existence d'une structure perverse à part entière chez l'enfant dès lors qu'on la suppose chez l'adulte ?

Freud, on le sait, l'excluait chez le jeune enfant, tout en mettant l'accent sur la perversion polymorphe, période (antérieure à la différence des sexes) durant laquelle l'enfant ne dispose que des pulsions partielles pour se satisfaire, en raison d'une organisation pulsionnelle non liée par le primat du phallus. Le polymorphisme reste présent dans le fantasme du névrosé, sous forme de souvenir-écran, et lui donne de fait une prédisposition, non pas exceptionnelle mais normale, à toutes les perversions possibles, « il devient en fin de compte [nous dit Freud] impossible de ne pas reconnaître dans l'égale prédisposition à toutes les perversions un trait universellement humain et originel ² ». Le névrosé s' imagine pervers, il en rêve faute de pouvoir y parvenir.

Ce dont il s'agit chez Freud, c'est de la pulsion, c'est elle qui se trouve être polymorphiquement perverse ³. Lacan, dans le séminaire *Les Quatre Concepts*, infirme cette théorie, « la pulsion n'est pas la perversion. [...] au contraire ce qui définit la perversion, c'est la façon dont le sujet s'y place ⁴ ».

1. Voir les travaux de J.-P. Lebrun, *Les Désarrois nouveaux du sujet et La Perversion ordinaire*.

2. S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Gallimard, 1942, p. 119.

3. *Ibid.*, p. 79-80.

4. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 165.

Avec Freud, la perversion touchant à la vie pulsionnelle dans son polymorphisme se différencie de la structure clinique qui s'origine au moment du complexe d'Œdipe. Il articule au principe de la perversion la *Verleugnung*, le déni de la réalité de la castration qui est associé au clivage du moi, mécanisme qui consiste en un double mouvement simultané où la perception de la castration maternelle est à la fois reconnue et déniée⁵. Lacan traduira *Verleugnung* par démenti pour différencier ce mécanisme de la forclusion (la *Verwerfung*) propre à la psychose. Freud, dans sa conception, fait du fétichisme, cette aberration sexuelle par transgression anatomique des zones libidinales, le prototype de la perversion. Le fétiche devient le signe d'un triomphe sur, et une protection contre l'angoisse de castration⁶.

Si la perversion, en tant que réponse au manque dans l'autre par la mise en place d'un voile devant l'insupportable de la castration, ne se pose pas comme telle chez l'enfant en raison de son immaturité sexuelle, la question serait : que viennent masquer les traits pervers ou à quel défaut suppléent-ils et s'agit-il là de suppléance ?

Pour Lacan, « tout le problème des perversions consiste à concevoir comment l'enfant, dans sa relation à la mère, relation constituée dans l'analyse non pas par sa dépendance vitale, mais sa dépendance de son amour, c'est-à-dire par le désir de son désir, s'identifie à l'objet imaginaire de ce désir en tant que la mère elle-même le symbolise dans le phallus⁷ ».

La clinique de l'enfant pose cette difficulté particulière liée à cette position de celui-ci qui est de se faire le phallus imaginaire manquant à la mère, faisant de lui cet objet *a* assujetti au désir de celle-ci. Dans la période précœdipienne où s'origine les perversions, « l'étape cruciale se situe juste avant l'œdipe [...] étape où l'enfant s'engage dans la dialectique intersubjective du leurre⁸ ». Ainsi, l'acte pervers vise à se faire le leurre d'un phallus imaginaire destiné à tromper le désir de l'autre.

5. S. Freud, « Le clivage du moi dans les processus de défense », dans *Résultats, idées, problème*, tome II, Paris, PUF, 1985.

6. S. Freud, « Le fétichisme », dans *La Vie sexuelle*, Paris, PUF, 1995, p. 135.

7. J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 554.

8. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre IV, La Relation d'objet*, Paris, Seuil, 1994, p. 194.

Brandon, une modalité de jouissance perverse

Brandon est un jeune de 11 ans qui a été admis dans l'institution en raison des nombreuses exclusions scolaires dont il avait été l'objet. Il s'employait « à faire courir les maîtresses et à les insulter », me dit-il, m'expliquant les raisons de son admission à l'ITEP. Arrivé dans l'établissement, il s'amusait à exciter l'attention des petits autres en racontant la violence intrafamiliale : celle de son père comme la sienne envers sa mère, sans retenue ni tabou, sans affect ni culpabilité, au contraire dans un excès de jouissance, interrogeant là la nature de son lien aux autres.

La première séance fut empreinte d'un scénario érotisé, où il m'a « offert » son pied pour lui faire son lacet sous le prétexte d'une dyskinésie invalidante, dont l'étiologie est demeurée méconnue. Le malaise, l'embarras, la division que j'ai éprouvés à ce moment-là étaient en parfaite synchronie avec la satisfaction que je percevais de Brandon. Le ton était donné, l'erreur de ma part aussi. J'ai tenté de le recevoir durant deux ans et demi, au milieu de séances entrecoupées de longues périodes d'interruption, sans jamais que s'établisse un transfert analytique. Aucune demande de sa part n'a pu émerger, aucun symptôme analytique à interroger. Juste une clinique de pure jouissance à travers laquelle il était difficile de s'orienter.

« Prendre son pied », c'est exactement ce que Brandon faisait dans la structure, en n'en faisant qu'à sa tête, en venant aux séances « pour faire le sbeull » (*sic*), s'exciter sur un fauteuil pour y faire de la moto, rester quand je lui demandais de sortir, partir quand je l'invitais à travailler. Son vœu était de chercher la division de l'autre, son exaspération. Tandis que le névrosé cherche à s'assurer de l'existence de l'Autre, « le pervers s'imagine être l'Autre pour assurer sa jouissance ⁹ ». Se mettre dans cette position d'être l'objet de l'autre était le mode de relation de Brandon, en se faisant « l'instrument de la jouissance de l'Autre ¹⁰ » pour chercher sa division. Brandon tenta de répéter le scénario initial, environ un an après, mais cette fois en s'amusant à dérober des objets du bureau tout en faisant mine de les replacer, dans le vœu énoncé qu'une nouvelle fois son corps serait l'objet de l'autre, à travers une fouille.

9. J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir », dans *Écrits, op. cit.*, p. 824-825.

10. *Ibid.*, p. 823.

Pour comprendre un peu plus la particularité de son mode de lien à l'autre, la relation à son père va venir éclairer la clinique.

Qu'en était-il du père ? Homme en errance entre le domicile conjugal, les HDT et les incarcérations, il avait été suivi par les services sociaux, dans le cadre de mesures éducatives, et avait été accompagné pour prendre « soins maternels » auprès de Brandon dès sa naissance. Cette sollicitation semble avoir eu comme résultat de le mettre dans cette position de *pousse-à-la-mère*, incité par les services sociaux qui espéraient que cet homme trouverait dans cette position maternelle ladite fonction paternelle et qu'il trouverait là une voie d'équilibre. On voit là les mésusages liés à l'incompréhension des théories analytiques dès lors qu'elles sont prises au pied de la lettre, sinon transformées par le discours médico-social.

Lacan, dans la leçon du 21 janvier 1975, avance : « Peu importe qu'il [le père] ait des symptômes, s'il y ajoute celui de la perversion paternelle, c'est-à-dire que la cause en soit une femme qu'il se soit acquise pour lui faire des enfants et que de ceux-ci qu'il le veuille ou pas il prenne soin paternel ¹¹ », et il précise : exceptionnellement.

Dans le cas de Brandon, son père n'était pas situé en position de père prenant soin paternel, mais bien soin maternel tout en disqualifiant, dénigrant la mère. Dans cette position qui n'était pas celle du « juste mi-Dieu ¹² » qu'aurait été sa père-version, mais au contraire celle du Dieu-tout du fait de sa structure paranoïaque, le père de Brandon interdisait à l'institution d'avoir des demandes, des exigences, des attentes envers son fils, car seul lui, Dieu le Père, pouvait promulguer la loi et punir son fils. Or, comme le dit Lacan dans cette même leçon, « rien de pire que le père qui profère la loi surtout : pas de père éducateur ! Mais plutôt en retrait sur tous les magistrètes ¹³ ».

Que veut dire Lacan quand il parle de soin paternel, si ce n'est « la vraie fonction du père ¹⁴ » qui va unir la loi au désir de la mère et permettre que le grand Autre primordial soit barré, car manquant. Brandon, quant à lui, était depuis sa naissance un enfant livré à la jouissance de l'Autre paternel, dans une configuration où les femmes,

11. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXII, R.S.I.*, inédit, leçon du 21 janvier 1975.

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*

14. J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir », *op. cit.*, p. 824.

les mères étaient rat-battues au non-être, au rebut. Monsieur affirmait que lui et son fils ne faisaient qu'un. Petit double fonctionnant en miroir, Brandon était un enfant au service des caprices d'un père, sans tiercéité possible. Sa mère effacée, femme aux prises avec la folie conjugale, ne s'en sortait guère mieux.

Si Brandon se définissait comme « une racaille », son comportement qui en un temps aurait été qualifié de psychopathique interroge le sens de ses passages à l'acte délinquants (vol, incendie, jet de projectiles, racket), le tout énoncé au milieu de propos obscènes.

Dans son texte « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », Lacan parle d'un état, de manifestation psychopathique et non de structure. Au contraire il l'interroge. « La manifestation psychopathique peut révéler la structure de la faille, mais cette structure ne peut être tenue que pour un élément dans l'exploration de l'ensemble ¹⁵. » Loin d'exclure la psychose, Lacan questionne les rapports ambigus de la réalité et du plaisir de l'aveu reçu du névrosé sous la contrainte de son surmoi, comme la jouissance ineffable du pervers, envahi par l'imaginaire. « Si de nombreux sujets dans leurs délits [...] recherchent une stimulation sexuelle, celle-ci [...] ne saurait être tenue pour un effet de débordement des instincts. Assurément la corrélation est évidente de nombreuses perversions chez les sujets qui viennent à l'examen criminologique ¹⁶. » La libido n'est pas en excès mais en défaut. Quelques années après, dans *La Relation d'objet* ¹⁷, Lacan situera certains actes délinquants (pas tous) comme des équivalents du fétichisme.

Dans sa délinquance faite en bandes, Brandon était un acteur passif, pris dans des identifications aux autres du groupe qu'il suivait pour se donner consistance. Tandis que les scènes du pied ou des semblants de vol dans le bureau ont témoigné du même scénario dans lequel il offrait son corps à l'autre et reflétaient là la mise en acte d'un fantasme pervers : s'offrir comme objet à la jouissance de l'autre.

Brandon, à défaut de « contrôler [son] cerveau » (*sic*), cherchait à maîtriser les séances et à se faire le maître du jeu. C'était sa loi qu'il

15. J. Lacan, « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 132.

16. *Ibid.*, p. 148.

17. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre IV, La Relation d'objet, op. cit.*, p. 163.

cherchait à imposer. Dans un premier temps, il a tenté d'inverser les rôles en questionnant le clinicien, ou bien de s'en jouer, en énonçant des propos aussitôt annulés pour maintenir l'autre en déroute. La transgression du cadre imposé était un fonctionnement qui visait à lui garantir un plus-de-jouir, de cette jouissance pulsionnelle non œdipianisée. Avec la transgression, c'est l'accès à la jouissance qui est visé. Cette jouissance dont Lacan dit qu'elle n'est que semblant, ce en quoi elle ne peut être que vouée à l'échec.

Transgression et affrontement à la loi supposent néanmoins que celle-ci soit reconnue. La loi existe mais elle n'est pas respectée. Le mécanisme s'apparente au désaveu : si la loi est connue, c'est sa signification qui est ignorée. Comme le démenti de la castration maternelle qui maintient la mère phallique imaginaire et nie la différence des sexes.

Avec la *Verleugnung*, c'est la loi du désir qui est transgressée. La loi soumise à la castration, qui conditionne le désir, permet le passage de la jouissance pulsionnelle, la jouissance pure, à la jouissance phallique. La jouissance dite phallique est la jouissance sexuelle liée au langage, à l'inscription signifiante. Elle fait barrage à la jouissance pulsionnelle qui s'apparente à celle du père de la horde. C'est parce que la jouissance phallique est interdite que la loi soutient le désir. C'est ce qui s'entend dans « Subversion... » : « La castration veut dire qu'il faut que la jouissance soit refusée, pour qu'elle puisse être atteinte sur l'échelle renversée de la Loi du désir ¹⁸ » - le désir étant institué du manque, produit par la castration. Avec le démenti de la castration, le pervers maintient la femme phallique toute, qui n'a donc pas besoin de désirer ailleurs pour jouir, et en même temps il s'assure de rester le seul objet phallique satisfaisant cet Autre primordial.

La question de la structure de Brandon est restée incertaine. S'agissait-il d'un mode de lien pervers pour suppléer à la psychose ou d'une structure perverse à part entière, même si le peu d'éléments de la cure semble davantage orienter le diagnostic vers la psychose ?

Un autre cas est celui d'Alexandre, qui, tout en s'obstinant à refuser le cadre, s'est lui aussi échiné à inverser les rôles.

18. J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir », *op. cit.*, p. 827.

Alexandre, une version vers le père ?

Alexandre est un jeune d'une dizaine d'années que je reçois en raison non de son échec scolaire, mis sur le compte d'un trouble spécifique du langage, mais en raison de son comportement ayant abouti à des exclusions successives des différents établissements scolaires qu'il a pu fréquenter. Jeune au comportement particulièrement inquiétant, ne se soumettant à aucune loi, durant une longue période le travail fut quasiment impossible en raison d'une résistance massive, où Alexandre tentait d'inverser les rôles durant les séances, ou à défaut cherchait à faire alliance dans un semblant de copinage, annulant du même coup la différence des places.

À la recherche de la maîtrise du cadre, Alexandre était revêche à tout travail, dans un affrontement quasi permanent. Il pouvait se fermer dans un mutisme de plomb, s'accommodant aisément de séances courtes qui perdaient de leur efficacité sans faire coupure à la jouissance.

L'aide et le ressort de la cure se sont faits lors d'un contrôle, avec l'idée de lui faire lâcher sa jouissance au prix d'un sacrifice. Cette perte demandée n'a pas été sans effet. Sa colère, sa révolte furent coriaces et mises en scène dans un scénario qui convoquait le père, un père mis en position d'autorité et de faire loi. C'est un moment clé de la cure, qui a permis un virage en mettant en évidence un enfant à la fois terroriste et objet d'humiliation. Mon énoncé pointant là l'inacceptable et l'intolérable de cette situation semble avoir permis de donner une place autre à chacun et de restituer les parents dans leur rôle.

Si Alexandre érigeait son diagnostic comme un totem, le rendant intouchable et irresponsable car l'affranchissant du manque, sa violence masquait une souffrance liée à sa place d'objet humilié et s'inscrivait dans une double identification : l'une à une figure paternelle décrite comme violente lors de colères clastiques, l'autre à une figure maternelle en proie à la dépression.

Lacan, dans cette leçon du 21 janvier 1975, appelle la père-version la version du père, celle de la position de l'homme qui fait d'une femme l'objet *a* qui cause son désir. C'est à ce titre que le père a « droit au respect, sinon à l'amour ¹⁹ ».

19. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXII, R.S.I., op. cit.*

Dans cette cure, il apparaît que c'est le père qu'Alexandre appelle, comme figure d'identification mais surtout comme agent de la castration. « La père-version [...] c'est la sanction du fait que Freud fait tout tenir sur la fonction du père. [...] c'est dans la mesure où les fils sont privés de femmes qu'ils aiment leur père. [...] la loi dont il s'agit est simplement la loi de l'amour, c'est-à-dire la *père-version* ²⁰. » Le Nom-du-Père prend dans ce séminaire un autre statut dans sa fonction de nomination et plus seulement dans sa fonction métaphorique.

Si transgression de la loi, dans la perversion, est transgression de la loi du désir, il semble qu'Alexandre ne se ferme pas au circuit de la demande et du désir. Au contraire, il semble qu'il est entré dans le transfert et qu'il se mette au travail : la souffrance éprouvée de sa place d'objet décevant, en échec et humilié, ainsi que sa peur exprimée pour sa mère victime des colères de son père. S'il se fait l'accusateur de ses parents, il apparaît que c'est le sens de ce qu'il est « normal » de faire qu'il interroge en séance, avec le souhait que le clinicien remette de l'ordre dans le désordre familial.

La poursuite de la cure devrait permettre d'orienter le diagnostic dans un sens ou dans un autre, celui de la position de victime assurée d'un Autre toujours persécuteur ou celui d'une structure névrotique en lutte contre une dépression sous-tendue par une dynamique masochiste.

Permettre à Alexandre d'arriver à se passer du Nom-du-Père « à condition de s'en servir ²¹ » serait lui permettre de ne pas y croire mais d'en faire usage. Car, comme le dit Lacan, « le père ne peut énoncer la loi, même si historiquement il le paraît : il ne peut que la servir ²² ».

Pour conclure, je dirai que la question ayant inauguré cet écrit n'a pas encore trouvé d'aboutissement sur la structure perverse et amène à poursuivre la réflexion, qui reste entièrement ouverte à la discussion.

20. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXIII, Le Sinthome*, Paris, Seuil, 2001, p. 150.

21. *Ibid.*, leçon du 13 avril 1976.

22. J. Lacan, Notes préparatoires à la leçon du 9 juin 1971, parues dans le *Bulletin de l'Association freudienne internationale*, n° 54, Lutécium.